

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières



À la mémoire d'Alan

Châtillon-en-Diois est en deuil

Parmi tous les mots prononcés à l'occasion de ce deuil si douloureux, voici ceux d'**Eric Vanoni**, maire de notre communauté :

"Nous sommes réunis aujourd'hui dans une douleur qui nous dépasse, une douleur qui nous unit malgré nous. Une douleur qui, depuis lundi, a brisé le cours de nos vies et plongé notre commune dans le deuil.

Alan, 17 ans, un jeune homme rayonnant, plein de promesses, de rires et d'avenir, nous a été arraché. Dans un accident aussi absurde qu'insoutenable. Un accident qui n'aurait jamais dû arriver. Un vide, désormais, nous habite tous.

Je veux d'abord m'adresser à sa famille: à Karine, sa maman; à Greg, son papa; à Léo, son frère; à Annette, Jean-Pierre, Marie-Jo, Roger ses mamies et papys.

Nous sommes là, à vos côtés, dans cette nuit sans étoile, où plus rien ne semble avoir de sens. Sachez que notre commune tout entière vous enveloppe de son affection, de sa solidarité, et de sa présence indéfectible. Vos larmes sont les nôtres. Votre douleur est la nôtre.

Alan, tu n'es plus là pour entendre ces mots, mais sache que ta commune ne t'oubliera pas. Tes rires résonneront dans nos rues, ton sourire nous rappellera que la jeunesse est notre plus belle richesse. Et ton absence nous obligera à être meilleurs. À ta famille, je redis notre amour et notre soutien sans faille."

Alan, tout le village était là : toute une foule, dans l'église trop petite et au dehors, pour te dire un dernier adieu et soutenir tes parents, ton petit frère et tout tes proches.



10 décembre 2025

Commandement de la communauté de brigades de gendarmerie de Die

Le mardi 9 décembre, sur l'esplanade de la Gare à Châtillon-en-Diois, le capitaine Aurélien Ruffié, commandant la compagnie de gendarmerie de Crest a présenté le major Ludovic Tancrez à la sous-préfète Véronique Simonin et à des élus du Diois devant des porte-drapeaux et un détachement armé. Après le passage en revue et l'hymne national, le capitaine Ruffié l'a officiellement investi comme nouveau chef de la communauté de brigades de Die.

Promu major le 1er décembre, Ludovic Tancrez dirige déjà l'unité depuis le 1er août. Âgé de 48 ans, marié et père de trois enfants, il apporte une solide expérience au Diois. Affecté neuf ans à la brigade de Limonest (69), il rejoint Crest en 2013 et est promu adjudant, puis adjudant-chef en 2020.

Le capitaine Ruffié a rappelé les défis à venir dans ce vaste territoire : stupéfiants, sécurité routière, violences intra-familiales. Le major Tancrez a remercié les autorités et salué le travail de ses personnels.



À cette occasion, le colonel du groupement de la Drôme Yoni Forest a honoré trois gendarmes.

-Le maréchal des logis-chef Cédric Blanche félicité pour avoir résolu rapidement une disparition inquiétante en août 2025 grâce à sa connaissance du terrain.

- Le gendarme Benjamin Legros et le brigadier Armand Le Daheron ont été distingués pour une interpellation en flagrant délit lors de la surveillance d'un point de vente de drogue.



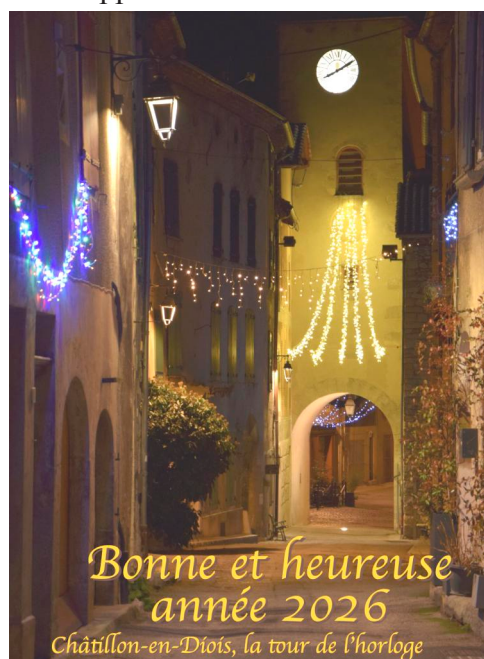
Fêtes de Noël et du jour de l'An

À l'école les enfants ont eu la visite du Père Noël et l'équipe de la cantine a rassemblé plusieurs "Mères Noël" pour faire le service du repas de Noël !

La vie continue à Châtillon. L'hiver semble être vraiment là, mais les illuminations redonnent un peu de chaleur au village ! Au bout de la rue des Rostangs, c'est la tour de l'horloge qui trône. L'horloge lumineuse paraît suspendue comme une pleine lune.

Sur la place du Reviron, le tilleul nous offre sa robe lumineuse devant la façade de la mairie illuminée.

Place Dévoluy, aux lumières des guirlandes répondent 2 vitrines illuminées par l'exposition de jouets emblématiques du Noël 1955 réalisée par Patrik Jonas. Pour certains cela rappelle des souvenirs !



Nous n'oublions pas les tristes moments qui ont marqué la fin de l'année 2025. La tristesse, qui a envahi la une de l'Echo, a relégué nos vœux en pages intérieures.

2026 sera l'année d'un changement de l'équipe municipale. La nouvelle équipe, nous n'en doutons pas, travaillera à continuer d'améliorer la vie de notre commune et de ses habitants.

Bonne année 2026

La soirée aux huîtres des commerçants, le 28 décembre 2025

Cette traditionnelle et très sympathique coutume des commerçants de Châtillon s'est déplacée à midi aux Nonières pour bien manifester l'unité de la commune nouvelle ! Le soir, c'est sur la place de l'école à Châtillon, autour du monument aux morts et son poilu récemment rénové, que les habitants se sont retrouvés.

Derrière la grande table illuminée, nos commerçants étaient au service. Tout au fond, autour de la grande poêle à paëlla Pascal Reyssset et Richard Perrier s'affairaient pour nous offrir des moules cuites parfaitement à point.



Dans cette soirée à l'air bien sec et frais, les huîtres étaient délicieuses accompagnées d'un vin blanc de Châtillon-en-Diois ! Un petit détail en plus a ravi les amateurs : la chair de l'huître était détachée de la coquille ; un luxe : il n'y avait plus qu'à déguster !

Pour aller avec le climat, une marmite de bon vin chaud permettait un petit réconfort !

L'Echo de Châtillon a remarqué qu'il y avait beaucoup de jeunes, que l'on ne rencontre pas souvent quand on est retraité. Cela a permis de faire connaissance !

Des nouvelles de l'association des Châtillon de France et d'ailleurs

Roland Covarel a représenté notre commune à la dernière assemblée générale de l'association, qui s'est tenue les 18 et 19 octobre à Châtillon 92, banlieue sud ouest de Paris. Châtillon est le plus important des Châtillon avec 36750 habitants.

Vous pouvez trouver des informations sur le site municipal, dans les **informations municipales**, rubrique ***Châtillon de France et d'ailleurs***.

Ci-dessous lien cliquable dans le document .pdf

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article121>



Eric Vanoni, maire de Châtillon-en-Diois
Monique Orand, maire déléguée de Treschenu-Creyers
et le conseil municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie traditionnelle des vœux de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois



**le 9 janvier 2026 à 19h00
à la Salle des fêtes Henri Kubnick**

Des nouvelles de la bibliothèque

Animation familiale "Écritures et calligraphies"

Une dizaine d'adultes et 6 enfants ont passé un moment mardi 30 décembre à se pencher sur l'histoire des écritures dans le monde et à travers le temps.

La plupart ont réalisé des cartes avec des collages pour les plus petits, et des calligraphies dans des écritures diverses pour les plus grands.



À l'occasion de cette animation, nous avons réuni de nombreux livres :

- sur l'histoire des écritures depuis les hiéroglyphes d'Égypte et les cunéiformes de Mésopotamie, jusqu'aux écritures inventées récemment par des peuples de tradition orale pour transmettre leur culture, et aux codages pour que tous les textes du monde puissent être transmis avec les outils informatiques

- sur le déchiffrement des écritures disparues, ou sur l'utilisation de l'écriture comme objet d'art avec les calligrammes, les calligraphies, les enluminures etc...

Ces livres restent disponibles à la bibliothèque, vous pouvez venir les consulter ou les emprunter.

Vous pouvez aussi explorer le site internet de la bibliothèque nationale, qui contient de nombreux documents passionnants et des vidéos sur le chapitre "livres et écritures" ou sous le mot-clé "écriture" :

<https://essentiels.bnf.fr/fr/livres-et-ecritures/>

Annonces :

L'association "Châtillon Livres et Rencontres", qui gère la bibliothèque Yvonne Oddon, tiendra son **assemblée générale** le mardi 20 janvier à 18h.

Tous les adhérents majeurs de la bibliothèque à jour de leur adhésion sont invités à y participer.

Les "Nuits de la Lecture"

Dimanche 25 janvier de 10h30 à 12h,

Chacun peut venir partager des textes sur le thème "ville et campagne".

Fouillez dans vos livres, ou dans ceux de la bibliothèque et venez participer !





LA PREMIÈRE INSCRIPTION EN MATERNELLE À L'ÉCOLE DE CHÂTILLON-EN-DIOIS

1

LES ENFANTS CONCERNÉS

■ ■ ■ En Petite Section, les enfants **nés en 2023**

En Toute Petite Section, les enfants nés début 2024 (sous réserve de places).

2

PÉRIODE D'INSCRIPTION EN MAIRIE

Janvier 2026-Février 2026

Vous pouvez inscrire votre enfant dès à présent en mairie.

3

PRÉPARER LES PAPIERS

- - Un justificatif de domicile
- - Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- - Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant d'une contre-indication.

4

SE RENDRE À LA MAIRIE DE CHÂTILLON

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Après avoir fourni vos papiers, la mairie vous délivrera **un certificat d'inscription** et enverra vos documents directement à l'école par mail.

Pensez à vous renseigner pour l'inscription à la cantine si nécessaire.

5

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE Mai - Juin 2026

Pour l'inscription définitive et une visite de l'école

Une fois effectuée la première inscription en mairie, il faut maintenant finaliser l'inscription définitive auprès de l'école, **un jour de décharge de la directrice ou après 16h30 tous les jours d'école à partir du mois de mai.**

La visite de l'école peut avoir lieu en même temps que l'inscription définitive .

Nous vous proposons de venir avec votre enfant sur le temps scolaire ou après 16h30 tous les jours d'école **sur rendez-vous.**

Prise de RV possible sur le site suivant :

<https://evento.renater.fr/survey/>

rdv-inscription-visite-petite-section-ml2b6uv6

Contact par email : **ce.0260180e@ac-grenoble.fr**

ou par téléphone, le mardi uniquement : **04 75 21 10 21**



6

VOTRE ENFANT EST OFFICIELLEMENT INSCRIT !